

Service Culture et Communication

Vanessa DRAUT (☎ 55 05 74 – 464)

Akim SCHMIT (☎ 55 05 74 – 462)

Concerne : Kongscht & Hobbymaart 2023

—
Madame, Monsieur,

La Commission de la Culture a le plaisir de vous informer que la nouvelle édition du « Kongscht & Hobbymaart » aura lieu le **18 et 19 mars 2023** au :

Centre Culturel « Beim Nössert » - 14, rue de Schifflange L-3316 BERGEM

Une association locale se chargera des collations et du service pendant les 2 jours de la manifestation (repas de midi les 2 jours, boissons et pâtisseries).

La salle sera accessible pour les exposants le samedi, 18 mars 2023 de 09h00 – 11h00 pour aménager le stand d'exposition. Pour les visiteurs, la salle ne sera accessible qu'à partir de 11h00 – 18h00 le samedi et le dimanche de 11h00 – 18h00.

Dû au nombre restreint de tables et de panneaux disponibles, la Commission de la Culture se réserve le droit de n'accorder qu'une seule table (dimension 1,80/1,60 x 0,80 m) et si nécessaire, un seul panneau (1,70 x 1,20 m) par participant.

Veillez, Madame, Monsieur, nous soumettre votre candidature de participation **jusqu'au 10 février 2023 au plus tard**, en adressant le coupon-réponse ci-dessous à :

- redaction@mondercange.lu ou
- Administration Communale de Mondercange
Commission de la Culture
B.P 50
L-3901 Mondercange.

Toute autre question ou remarque est à formuler par écrit.

Une confirmation de participation définitive vous sera envoyée après la date limite.

Pour la Commission de la Culture,

Marianne BAUSTERT-BERENS
Présidente

Marianne WEISGERBER
Secrétaire



Fiche de candidature - Konscht & Hobbymaart 2023

PRÉNOM/NOM :

ADRESSE (complète) :

TÉLÉPHONE/GSM :

E-MAIL :

NATURE DES OBJETS EXPOSÉS (bijoux, déco, liqueurs d'alcool, confiture, etc) :

- *prière de joindre quelques photos*

J'AI BESOIN :

- 1 table et/ou
- 1 panneau

REMARQUE :

Info/Rappel :

Dû au nombre restreint de tables et de panneaux disponibles, la Commission de la Culture se réserve le droit de n'accorder qu'une seule table (dimension 1,80 x 0,80 m) et si nécessaire, un seul panneau (1,70 x 1,20 m) par participant.

La Commission de la Culture met à disposition une centaine de crochets pour l'accrochage de vos œuvres. Pour tout autre matériel nécessaire pour monter ou fixer votre stand, vous êtes priés de bien vouloir vous en charger.

